5H8 | A1 | M. Desmares

FRANCOIS Ier, UN ROI DE LA RENAISSANCE (1515-1547)

L'ordonnance de Villers-Cotterêts : la langue française devient langue écrite officielle et l'état civil est créé (1539)

François Ier,
un roi de la Renaissance

un homme de la Renaissance
- un mécène
  - intérêts pour la littérature et l'architecture
  - mécène = protège les artistes et les lettrés
- un homme attaché à l'humanisme
  - éducation humaniste
  - français = langue officielle du royaume

un roi qui modernise l'administration
- traduction des actes officiels en français
- création de l'état civil

un roi qui impose son autorité
- Parlement limité à la justice
- lois du roi dans les autres domaines

un roi qui construit un Etat moderne

Ordonnance : texte de loi du roi, de caractère général
Etat civil : les prêtres doivent tenir les registres des baptêmes et des décès dans leurs paroisses